



n° 24 - 22 janvier 2019

A la Une

France compétences : installation officielle du conseil d'administration et lancement du site

Les membres du conseil d'administration de France compétences et leurs suppléants ont été nommés par un [arrêté du ministère du Travail](#) (journal officiel, 15 janvier). Le lendemain, l'ancien directeur général des relations humaines de L'Oréal, Jérôme Texier, s'est vu confié la présidence [par décret du Président de la République](#). Lors de la première réunion du conseil d'administration, le 17 janvier, Stéphane Lardy a été nommé directeur général ([Quotidien de la formation](#), 20 janvier). Le même jour, le [site de France compétences](#) a été mis en ligne.

Formation

Vœux de la ministre du Travail

Le 14 janvier, Muriel Pénicaud a présenté ses vœux aux acteurs économiques et sociaux. Sur fond de « *crise de l'exercice démocratique* », elle a souligné qu'en matière de formation professionnelle comme d'apprentissage, « *l'exécution* » se jouait maintenant et que « *l'enjeu de toutes ces réformes, c'est l'égalité des chances à travers la formation tout au long de la vie, l'apprentissage pour tous et l'inclusion par l'emploi des plus vulnérables.* » ([Quotidien de la formation](#), 15 janvier).

Création de l'Association nationale pour la certification paritaire interprofessionnelle et l'évolution professionnelle

Dans « *la continuité du Copanef* », les partenaires sociaux viennent de créer l'Association nationale pour la certification paritaire interprofessionnelle et l'évolution professionnelle. Dans l'attente d'un accord national interprofessionnel, un bureau provisoire, présidé par Philippe Debruyne, a été nommé. « *Parmi ses missions figureront la gestion du certificat CléA, mais aussi l'appui à l'élaboration d'une offre de services pour le conseil en évolution professionnelle (CEP) des salariés.* » ([Quotidien de la formation](#), 21 janvier).

Lancement de Webco.tv - plateforme d'accompagnement des acteurs RH

[Webco.tv](#), "centre de ressources interactif" développé et mis en ligne par cinq Opcas (L'Afdas, le Fafih, Opcaabaia, Opcalim et Uniformation) pour accompagner leurs entreprises adhérentes dans leur adaptation à la réforme et leur transformation RH a été lancé le 15 janvier.

Insertion professionnelle

Insertion par l'activité économique : un dispositif jugé « encourageant » par la Cour des comptes

La Cour des comptes dans son [dernier rapport](#) porte un regard positif sur ce dispositif mis en place dans les années 70. Outre l'historique des entreprises d'insertion, le portrait des bénéficiaires et des différents dispositifs d'accompagnement, dix recommandations sont formulées, notamment en matière de formation ([Fédération des entreprises d'insertion](#), 15 janvier).

En parallèle a paru le 17 janvier le dernier numéro de Dares Résultats [L'insertion par l'activité économique : une hausse importante des embauches en 2017](#).

Hauts de France : des passerelles intersectorielles entre la métallurgie et l'alimentaire

Les villes de Saint-Quentin et Beauvais expérimentent des passerelles intersectorielles entre la métallurgie et l'alimentaire pour favoriser la polyvalence et la polycompétence des salariés et répondre aux difficultés de recrutement des entreprises. Le premier Comité de suivi de l'expérimentation s'est tenu le 14 janvier. ([Ministère du Travail](#), 15 janvier) Il a « permis à Jean-Marie Marx, Haut-commissaire aux compétences et à l'inclusion par l'emploi et à Xavier Bertrand, président du Conseil régional dans les Hauts-de-France, d'apprécier les premiers résultats de cette expérimentation appelée à se déployer, avec le soutien financier du Plan d'investissement dans les compétences (Pic). » ([Quotidien de la formation](#), 15 janvier).

Régions

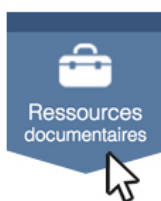
Signature du pacte régional d'investissement dans les compétences de la région Nouvelle-Aquitaine

Le 18 janvier, Muriel Pénicaud a signé avec Didier Lallement, Préfet de la région Nouvelle-Aquitaine, Alain Rousset, Président du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, et Jean-Marie Marx, la convention du Plan d'investissement dans les compétences entre l'État et la Région Nouvelle-Aquitaine ([Ministère du Travail](#), 17 janvier 2018). Dans un entretien accordé au [Quotidien de la formation](#) paru le 21 janvier, Catherine Veyssy, vice-présidente de la Nouvelle-Aquitaine en charge de la formation professionnelle affirme que « c'est une opportunité formidable [...] d'avoir une vision non pas à court terme mais jusqu'en 2022 », que les 500 millions investis par l'État auxquels s'ajouteront les 650 millions de la Région, permettront de « monter en gamme ». « L'objectif est notamment d'avoir 60 000 parcours de formation par an pour les demandeurs d'emploi ».

A lire

[A l'aube de la réforme de la formation professionnelle, retour sur 20 ans d'insertion des apprentis](#), Céreq bref, n° 370, décembre 2018

[Le financement et les effectifs de l'apprentissage : données 2016](#), Cnefop, décembre 2018



Rédaction Département Documentation : Emmanuelle Herpin, Stéphane Héroult, Laurence Le Bars, Catherine Quentric
ressources@centre-inffo.fr
©Centre Inffo 2019

Depuis plus de 40 ans, Centre Inffo décrypte l'actualité de la formation à l'échelle nationale, régionale et européenne. Association sous tutelle du ministère en charge de la formation professionnelle, Centre Inffo est doté d'une mission de service public dans le champ de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles. Interlocuteur privilégié des pouvoirs publics et des partenaires sociaux, il les soutient et les accompagne dans la réalisation de leurs missions.

Centre Inffo met à la disposition des professionnels une offre de formation complète, une expertise juridique et documentaire, réalise des missions d'ingénierie, de conseil et d'accompagnement et assure un rôle d'animation du débat public. Son agence de presse permet un accès en temps réel à toute l'actualité de la profession.